



# Académie des sciences d'outre-mer

## Les recensions de l'Académie <sup>1</sup>

***Esclave et bourreau : l'histoire incroyable de Mathieu Léveillé, esclave de Martinique devenu bourreau au Canada / Serge Bilé***  
**éd. du Serpent à plumes, 2016**  
**cote : 60.743**

En Martinique, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la condition des esclaves était si dure que beaucoup d'entre eux ne la supportaient plus. Les travaux exténuants de la culture de la canne à sucre, la brutalité des maîtres, les tortures subies pour le moindre écart de comportement étaient tellement pénibles qu'ils n'avaient qu'une idée en tête, s'enfuir de la plantation et se réfugier dans les montagnes et les forêts ; ils devenaient alors des « Nègres marrons ». A l'occasion de recherches sur l'esclavage dans nos anciennes colonies, Serge Bilé, journaliste, a tiré d'archives oubliées une histoire authentique et singulière qu'il raconte dans ce livre.

Un jeune esclave de vingt quatre ans, Mathieu Léveillé, s'est échappé de l'habitation de son maître, est devenu « marron » mais a été vite repris. Le Conseil Supérieur de la Martinique le condamne à mort puis revenant sur sa première sentence lui propose de le gracier s'il accepte la fonction de bourreau, l'homme chargé des exécutions publiques. Préférant garder la vie sauve Mathieu n'hésite pas et devient bourreau tout en restant esclave.

Ignorant tout de ce métier, il s'y fait initier par le bourreau en titre de la Martinique qui lui enseigne les différentes façons de procéder selon les tortures et modes opératoires prescrits par les juges. La situation des bourreaux est peu enviée ainsi que le montrent des exemples pris à Saint-Domingue ou à la Grenade. Mathieu est désigné pour le Canada, la Nouvelle-France d'alors, et embarque en 1733 pour ce pays inconnu.

Sa venue était très attendue par les autorités de Québec qui, ne trouvant plus sur place de condamné pouvant être bourreau, ne cessaient de demander au ministre qu'on leur envoie un Noir de la Martinique. Aussi Mathieu est-il accueilli avec une considération qui le surprend. Il a cependant du mal à s'habituer au pays et tombe malade. On lui a donné une maison mais dans un endroit écarté ; il ne connaît personne et souffre de l'inactivité, n'ayant pas encore avoir été amené à exercer sa tâche de bourreau.

Le grand incendie qui en avril 1734 ravage Montréal lui en fournit la première occasion. Une jeune esclave noire, Marie-Josèphe Angélique, est accusée d'avoir délibérément mis le feu à la maison de sa maîtresse ; son amant, un Blanc, est aussi reconnu coupable. En dépit de témoignages favorables à leur défense et en l'absence de preuves



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une œuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

formelles, le procès se clôt par la condamnation de la jeune esclave à la question, à être attachée à un poteau et brûlée vive.

Tandis qu'elle fait appel, Mathieu exécute pour la première fois la condamnation par effigie d'un soldat blanc condamné par contumace pour meurtre, curieuse pratique héritée du Moyen Age. Vient ensuite le sort de Marie-Josèphe ; si elle est condamnée à mort c'est une Noire qui sera exécutée par un Noir, situation étrange pour Mathieu. De fait le Conseil supérieur confirme sa condamnation et Mathieu est chargé de l'exécuter. Il se rend à Montréal et s'acquitte de sa tâche sans sourciller. Sa mission terminée il retourne à Québec.

Pendant près d'un an il ne fait rien et connaît de longs moments de solitude. Enfin en août 1735 on sollicite de nouveau le bourreau. Cette fois il officie à Québec et exécute un Blanc, condamné pour le viol d'une petite fille. D'autres tortures et exécutions se succèdent ; Mathieu est désormais un bourreau accompli. Mais dès qu'il retombe dans l'oisiveté, il est malade et doit être hospitalisé à plusieurs reprises. Les bonnes sœurs de l'Hôtel-Dieu lui apportent réconfort et consolation. Rentré chez lui il retombe en dépression. Un moment il songe à s'enfuir vers la Nouvelle Angleterre et y renonce, le risque étant trop grand.

Après une longue période d'inactivité de vingt-sept mois, la pendaison d'un Blanc le rend heureux. Il éprouve une sorte de satisfaction et de vengeance après les humiliations et les mauvais traitements subis quand il était esclave. En 1739 il exécute un autre Blanc devant une foule hystérique. Cependant Mathieu souffre de n'avoir aucune vie sociale ni sentimentale. Il est triste et rongé par la maladie. Hospitalisé de nouveau, il est examiné par un médecin. Le diagnostic est formel, Mathieu souffre de mélancolie, il faut lui trouver une épouse.

L'affaire revêt alors une extrême importance pour les autorités car Mathieu est un excellent bourreau et irremplaçable en l'état. On s'adresse jusqu'au ministre et ... au roi Louis XV lui-même ! Le problème est qu'étant esclave le bourreau ne peut pas en vertu des règlements en vigueur qui interdisent un mariage mixte, épouser une autre femme qu'une esclave. Il faut donc faire venir une esclave de la Martinique.

Sur ces entrefaites une grave épidémie de typhus ravage Québec et ses environs, Mathieu se voit accusé d'ivrognerie par des gens qui lui sont hostiles ; il se défend et est innocenté par le Conseil supérieur. La femme attendue de la Martinique se fait attendre, Mathieu en rêve, il a trente ans maintenant et n'a encore pas connu l'amour. Elle arrive enfin mais les autorités ne le lui disent pas encore de peur de le distraire des exécutions répétées qu'il doit assumer. Mathieu ne sait donc pas qu'elle est là et tombe malade une fois encore. Il meurt sans l'avoir rencontrée. Elle est revendue à un négociant.

Ainsi s'achève comme dans un roman la vie tourmentée de l'esclave devenu bourreau. D'autres bourreaux lui succéderont au Canada puis aux Antilles jusqu'à l'abolition de l'esclavage le 27 avril 1848.

Ce récit s'accompagne de nombreux détails qui donnent une vue très large de l'état d'esprit et des comportements de l'époque. Par la richesse de sa documentation et l'utilisation



## *Académie des sciences d'outre-mer*

de sources très abondantes, l'auteur apporte avec cet ouvrage une contribution précieuse à l'histoire.

**Michel David**